



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, remercie l'engagement des forces vives de la chaîne agricole et agroalimentaire et encourage la responsabilité de chacun dans l'acte d'achat

Paris, le 18 mars 2020

Depuis le début de la propagation du virus Covid 19, les agriculteurs et les salariés des coopératives, des PME, des industries de l'agroalimentaire et des distributeurs ont répondu présents pour sécuriser le processus de production et d'approvisionnement des denrées alimentaires. C'est un enjeu crucial et stratégique pour notre pays car la santé et l'alimentation sont les deux principales préoccupations de nos concitoyens depuis le début de la crise.

Le ministre rappelle le rôle essentiel de ces acteurs pour produire une alimentation de qualité, sûre et tracée ainsi que celui de nos infrastructures et celui des agents de l'état assurant la sécurité sanitaire.

Grace à leurs engagements et leurs sens des responsabilités, le ministre indique qu'il n'y a aucun risque de rupture dans la chaîne d'approvisionnement des magasins, les marchés alimentaires ou des halles.

Par conséquent, chacun doit être responsable et serein dans son acte d'achat en faisant ses courses tous les 2-3 jours et continuer à diversifier son alimentation avec des produits frais de saison, de la viande, des œufs, des produits de la mer, des protéines végétales..... Le bon équilibre alimentaire est également un élément favorisant une bonne santé.

Enfin, le ministre rappelle la nécessité du respect des distances de protection et des gestes barrières lors de tout acte d'achat.

Contacts presse

Service de presse de Didier Guillaume
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroi
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr

@Agri_Gouv